



# MARIGNANE TRIATHLON

## Autorisation parentale de soins

(A retourner remplie et signée avec la demande de licence pour les Mineurs uniquement)

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes médicaux, examens, anesthésies demandent une autorisation écrite des parents.

Si celle-ci fait défaut, il leur faut demander l'autorisation au Juge pour enfants ou au Procureur de la République. L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches et ainsi accélérer la prise en charge de votre enfant en cas d'urgence.

Je soussigné, Nom : Prénom :

père, mère, tuteur<sup>1</sup> de l'enfant, Nom : Prénom :

Autorise le médecin consulté en cas d'urgence, à procéder à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant en cas d'accident ou d'incidents dont mon enfant pourrait être victime lors d'un entraînement, d'un stage sportif ou de tous déplacements organisé ou encadré par l'association MARIGNANE TRIATHLON.

A  
Le

Signature des parents ou du représentant légal  
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

## Autorisation parentale de transport

(A retourner remplie et signée avec la demande de licence pour les Mineurs uniquement)

Je soussigné, Nom Prénom :

père, mère, tuteur<sup>1</sup> de l'enfant, Nom Prénom :

Autorise un entraîneur, un dirigeant ou un parent d'un triathlète membre de l'Association MARIGNANE TRIATHLON à transporter aller/retour mon enfant sur le lieu d'une compétition ou d'un stage sportif.

A  
Le

Signature des parents ou du représentant légal  
Fait pour valoir ce que de droit  
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

1 : rayer les mentions inutiles



## Autorisation parentale de rentrer seul

(A retourner remplie et signée avec la demande de  
licence pour les Mineurs uniquement)

Pendant les entraînements, les mineurs membres de MARIGNANE TRIATHLON sont sous la responsabilité des encadrants de l'association.

A l'issue des entraînements, les parents des mineurs doivent venir chercher leur enfant sur le site de l'entraînement (ou au lieu de rendez-vous pour les entraînements vélo et pour les compétitions).

Je soussigné, Nom Prénom :

père, mère, tuteur <sup>1</sup> de l'enfant, Nom Prénom :

autorise mon enfant à quitter seul le site ou lieu de rendez-vous à l'issue des entraînements et/ou retour de compétition et décharge l'Association MARIGNANE TRIATHLON de toute responsabilité dès lors que l'entraînement/compétition est terminé.

A  
Le

Signature des parents ou du représentant légal  
Fait pour valoir ce que de droit  
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

## Autorisation parentale de sortie accompagnée

(A retourner remplie et signée avec la demande de  
licence pour les Mineurs uniquement)

Pendant les entraînements, les mineurs membres de MARIGNANE TRIATHLON sont sous la responsabilité des encadrants de l'association.

A l'issue des entraînements, les parents des mineurs doivent venir chercher leur enfant sur le site de l'entraînement (ou au lieu de rendez-vous pour les entraînements vélo et pour les compétitions).

Je soussigné, Nom Prénom :

père, mère, tuteur <sup>1</sup> de l'enfant, Nom Prénom :

Autorise les personnes suivantes

Nom :	Prénom :	Qualité :

à venir chercher mon enfant à l'issue des entraînements et/ou retour de compétition et décharge l'Association MARIGNANE TRIATHLON de toute responsabilité dès lors que l'entraînement/compétition est terminé.

A  
Le

Signature des parents ou du représentant légal  
Fait pour valoir ce que de droit  
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

1 : rayer les mentions inutiles



# MARIGNANE TRIATHLON

## Autorisation parentale Pour contrôle anti dopage

(A retourner remplie et signée avec la demande de  
licence pour les Mineurs uniquement)

Autorisation parentale (art R232-52 du code du sport) Lors d'un contrôle antidopage d'un mineur ou d'un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

Je soussigné,                      Nom    Prénom :

père, mère, tuteur <sup>1</sup> de l'enfant,    Nom    Prénom :

Autorise le personnel médical accrédité consulté pour les prélèvements en vu contrôle antidopage, à procéder aux seuls prélèvements nécessaires au contrôle,

A  
Le

Signature des parents ou du représentant légal  
Fait pour valoir ce que de droit  
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

1 : rayer les mentions inutiles